

L'Adresse—M. McCreath

que ce gouvernement, que ce ministre des Pêches et Océans n'ait pas pu inclure dans le discours du Trône quelques mesures, quelques démarches qui pourraient faire une étude de ce problème sérieux et d'essayer de trouver des solutions.

Je ne peux croire que ce député, qui vient d'une circonscription où la pêche joue un rôle essentiel, soit d'accord avec les quelques lignes que l'on retrouve dans le discours du Trône qui parle des pêches. Je crois qu'il aurait voulu en voir beaucoup plus.

• (1720)

[Traduction]

M. McCreath: Merci, madame la Présidente. Je remercie le député de me donner l'occasion de parler plus longuement de la question des pêches.

Tout d'abord, je dirais que ce que nous donne le discours du Trône c'est une vision du Canada et un ensemble de buts et d'objectifs. C'est fait d'une façon très complète et je pense que c'est un document très bien écrit.

En ce qui concerne les pêches, je suis sûr que le député est au courant de la tâche qui a été accomplie au cours de l'année écoulée. S'il n'est pas au courant, je serais heureux de lui remettre un exemplaire du rapport du comité consultatif sur la capacité de l'industrie des poissons de fond dans la région Scotia-Fundy.

C'est un comité, madame la Présidente, qui compte parmi ses membres des représentants de tous les grands organismes qui s'intéressent à la pêche dans la région atlantique: la Eastern Fisherman's Federation, la Eastern Shore Fishermen's Protective Association, la Grand Manan Fishermen's Association, la Maritime Fishermen's Union, la Nova Scotia Draggermen's Association, les South West Fixed Gear Operators et des représentants de la province.

L'étude est en cours. Le comité a déposé un rapport sur la première phase de ses travaux. Je crois que le ministre a maintenant demandé un processus détaillé de mise en oeuvre des saines recommandations qui sont là. Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle étude. Le travail a été fait lors de la première phase et se continue dans la seconde, et je pense que l'important c'est que les députés d'en face s'intéressent à l'excellent travail des représentants de l'industrie. Cependant il y a une réalité fondamentale à laquelle nous devons faire face. Le gouvernement du Canada, pas plus que les députés d'en face, ne peut pas créer de poisson. Il faut reconnaître que nous avons un sérieux problème dans la région Scotia-Fundy, où il y a eu une grave surpêche.

Il me serait facile de critiquer le gouvernement précédent de ce qu'il a fait ou pas fait dans le passé. Mais qui sait? Si nous avions été au pouvoir nous aurions peut-être fait la même chose.

C'est dû en partie à l'extension de la zone économique à 200 milles, et en partie au remplacement des bateaux en bois par des bateaux en fibre de verre. Lorsque l'on remplace l'un par l'autre, il est facile de passer à une taille plus grande qui permet de récolter plus de poisson, mais, en fin de compte, il n'y a plus assez de poisson dans l'océan.

C'est au ministre des Pêches qu'il incombe de protéger cette ressource. Fait à noter, c'est le seul ministre sur les banquettes ministérielles qui détient un mandat législatif pour la gestion d'une ressource. . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député d'Etobicoke—Lakeshore (M. Boyer) invoque le Règlement.

M. McCreath: Peut-être me suis-je laissé emporter. Je m'arrête afin que le député pose sa question.

M. James: Merci, madame la Présidente. Je félicite le député de South Shore (M. McCreath) pour son excellent discours. Je sais que les gens de sa circonscription vont être très bien représentés.

J'ai aussi été ravi d'apprendre que nous avons un député qui représente une sorte de circonscription rurale. Elle a 150 milles de long, elle doit bien avoir quelque chose de rural. Il me semble que le député de The Battlefords—Meadow Lake (M. Taylor) a laissé entendre que son parti, le NPD, représente presque toutes les régions rurales. Ce n'est certainement pas le cas.